



Direction Régionale de l'Alimentation de
l'Agriculture et de la Forêt PROVENCE-ALPES-
COTE AZUR

Service Régional de l'Alimentation

EURL MOUVEMENTS ET PAYSAGES
Chemin Val des Rêves d'Or
Traverse de la Croix des Iles
83980 LE LAVANDOU

**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL
INDEPENDANT A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Vu les articles L254-1 et suivants, et R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;

Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013336 - 0004 du 02/12/2013 portant délégation de signature à M. François GOUSSE Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt PACA,

Vu l'arrêté préfectoral n°2013337 - 0014 du 03 décembre 2013 portant délégation de signature aux agents de la DRAAF PACA.

L'organisme : **EURL MOUVEMENTS ET PAYSAGES**
Chemin Val des Rêves d'Or
Traverse de la Croix des Iles
83980 LE LAVANDOU

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **PA 01649**

pour effectuer ses activités

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels **NON**
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels **NON**
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service **OUI**
- de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application **NON**

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

EURL MOUVEMENTS ET PAYSAGES	83980	LE LAVANDOU
-----------------------------	-------	-------------

Fait à MARSEILLE, le 3 juillet 2014

La Chef du Service Régional de l'Alimentation,


Véronique FAJARDI